

N° 60 - 15 NOV.-15 DEC. 68

« LE PEUPLE BRETON »
mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

De soutien : à partir de 15 F

2 365-76 RENNES

« Le Peuple breton » - BP 713

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

ORGANE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

L'U.D.B. ET LA REGIONALISATION GAULLISTE

Le Congrès de l'Union Démocratique Bretonne, réuni les 2 et 3 novembre à Guidel (Mor-Bihan), déclare :

« Sous couvert de régionalisation, le national-gaullisme tente d'adapter les structures administratives du système capitaliste français. Loin de mener à une authentique désaliénation du peuple breton, cette manœuvre ne vise qu'à renforcer l'oppression sociale, économique et culturelle du capitalisme »

Ce prétendu remède n'est qu'un leurre. La « réforme » actuelle n'a pas pour but d'aménager la Bretagne ; elle n'apportera aucune solution à l'émigration, au sous-emploi et à l'exploitation des bretons ; elle ne fera que perpétuer, avec la complicité des notables, la main-mise d'une classe et d'un système sur les paysans, les ouvriers et les marins de Bretagne. Notre pays restera une colonie.

Nous refusons toute réforme qui n'aboutisse, au minimum, à la reconnaissance de la Bretagne des cinq départements ; à l'élection d'une assemblée bretonne élue au suffrage universel ; à la suppression des préfets du cadre départemental ; à la promotion d'une véritable culture populaire.

L'U.D.B. condamne donc la réforme en préparation et entend poursuivre son combat pour une Bretagne socialiste ».

Les travailleurs des P. et T. victimes de la démagogie gaulliste

Le mercredi 9 octobre, le Conseil des Ministres annonçait des mesures en faveur de la Bretagne. L'emploi du mode conditionnel facilitant beaucoup les choses, M. Albin Chalandon déclarait que les deux axes routiers Est-Ouest à quatre voies qui borderont le Nord et le Sud de la Bretagne, pourraient être, **sauf contraintes budgétaires nouvelles** (sic), terminés en 1975. Inutile de rappeler d'autres promesses gouvernementales comme celle de l'autoroute de l'Ouest prolongée jusqu'au Mans ! Inutile d'établir des comparaisons avec la durée de l'opération — commencée depuis trois ans — de la mise à quatre voies d'un tronçon de moins de 20 kilomètres entre Rennes et Chateaubourg et cette nouvelle promesse.

Au même Conseil des Ministres, on annonça l'automatisation du téléphone à 80 %. Nous avons demandé à un groupe de syndicalistes C.F.D.T. des Postes et Télécommunications ce qu'ils pensaient de cette mesure baptisée « Opération Nationale » par le général De Gaulle...

■ Que veut dire automatiser la Bretagne à 80 % ?

— Cela veut dire effectivement que 80 % des abonnés pourront, par la voie automatique, obtenir des communications, ce qui ne veut pas dire pour autant que la fluidité du trafic sera ipso facto meilleure.

■ Quelle est la situation de la Bretagne sur le plan de l'équipement téléphonique ?

— Tout d'abord, il faut rappeler que la Bretagne est la 11^e région sur 20 au point de vue de l'importance brute du nombre de lignes d'abonnés, qu'elle est 18^e dans le classement par rapport à la densité téléphonique, 7 à 8 abonnés par 100 habitants (moyenne française 12). Par contre, la Bretagne vient au 4^e rang dans le trafic moyen par ligne d'abonné. Ceci veut dire que nous n'avons pas assez de téléphones, bien que notre consommation téléphonique soit très confortable. La Breta-

LE V^e CONGRES DE L'U.D.B.

Compte-rendu
en page 4

gne a un retard sérieux à rattraper au point de vue équipement.

Dans le cadre des expansions régionales, il est reconnu que la Bretagne a droit et besoin d'une priorité certaine ; en la matière, le téléphone est un moyen majeur et, à contrario, l'insuffisance téléphonique un obstacle absolu.

Troisième argument : le flux de trafic breton par la situation « extrême Ouest » de la Bretagne, par le développement et le champ d'action du Marché commun, est jugulé par l'insuffisance de voies téléphoniques. Il n'est que de citer les difficultés qu'éprouvent les Finistériens pour téléphoner à Lyon ou au-delà des centres régionaux. L'automatisation ne règle pas tout autant cette sujétion du trafic.

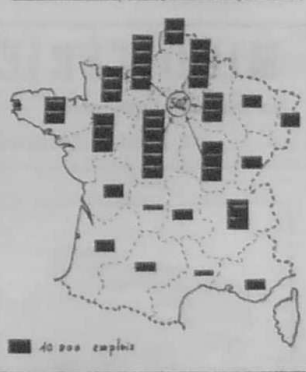
(Voir suite page 3)

DÉCENTRALISATION OU EXPLOITATION DE LA BRETAGNE ?

Les services gouvernementaux viennent de publier le bilan des opérations de décentralisation industrielle menées durant les 12 dernières années en France. Ces résultats méritent quelques commentaires.

● De 1955 à 1967, 382 000 emplois ont été créés en « province » par suite d'opérations de décentralisation ; ce chiffre représente 2 % de la population active totale française et moins de 5 % de la population active du secteur secondaire (industries). Il s'agit donc d'un mouvement très limité qui n'apporte aucune modification notable dans la répartition géographique des emplois industriels, aucun remodelage sérieux du territoire, à plus forte raison aucune réduction des disparités régionales.

Nombre d'emplois créés par décentralisation de 1955 à 1967, par région de programme.



● Ce mouvement de décentralisation n'a été, en fait, qu'une simple déconcentration ; déconcentration puisque l'essentiel des opérations a concerné les régions les plus proches de Paris ; les cinq régions de programme ceinturant l'agglomération parisienne rassemblent 50 % des emplois créés ; déconcentration puisque

(Voir suite page 3)

SECOMA

73 bis, rue de la Tour d'Auvergne - 29-S ERGUE-ARMEL - Quimper - Tél. 21.03

CAISSES ENREGISTREUSES SWEDA

SIEGES FANTASIA
MACHINES A ECRIRE ROYAL

CALCULATRICE MONROE

BUREAUX - CLASSEURS
BOIS - METAL

Agent service : DYMO

Réparations - Recharge

Edito

On trouvera, au 1er page de ce numéro, le texte de la déclaration adoptée par le V. Congrès de l'UDB sur la régionalisation...

Depuis notre Congrès de Guidel, le jargon de cette explication, la confirmation de nos analyses et enfin renforcé par les prises de position de deux maîtres, MM. JEANNERET et GUICHARD...

Aux yeux du gouvernement comme aux yeux des notables, les régions à venir ont un caractère de purement administratif...

Après une réforme régionale, il est évident qu'il n'est pas question de l'abolition de la régionalisation...

Comme MM. JEANNERET et GUICHARD, ils essaient d'exercer la pression fédérale en criant du plus fort qu'il ne peut que ce n'est pas possible, que c'est folie...

Face à cette situation, le travail d'application politique de notre parti est plus que jamais nécessaire.



MIROITIERIES de MAGASINS - Produits verriers des manufactures

Advertisement for glass products from Brittany, featuring a map of France and a list of products with prices.

LA VIE DU PARTI

LA PRESSE ET NOUS

Malgré la « réforme régionale », l'attaché de notre Parti vis-à-vis des médias est resté inchangé...

SECTION DE CONGOUILLE

La section s'est réunie pour la première fois depuis les vacances le 18 octobre. Les camarades ont traité le compte de l'année...

LE SECTEUR DE TROGUEUR

Le 25 octobre notre camarade Yann-Ber Priouret a organisé une réunion publique à Trogueur...

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Après une semaine de vacances, le Comité Directeur s'est réuni le 25 octobre...

SECTION DE PARIS-NORD

Le Comité de Paris-Nord s'est réuni le 25 octobre pour discuter de la situation...

SECTION DE RENNES

Les membres de la section rennaise ont tenu leur réunion mensuelle le 25 octobre...

REUNION PUBLIQUE DE SAINT-MALO

L'U.D.B. a organisé le mercredi 25 octobre, une réunion publique à la salle municipale de Saint-Malo...

ATTENTION

A PARTIR DU 25 NOVEMBRE NOTER LE NOUVEAU NUMERO DE LA BOITE POSTALE DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE ET DU PEUPLE BRETON

B.P. 713

Un entretien avec des syndicalistes C.F.D.T. des (Logo of C.F.D.T.)

Les travailleurs des P. et T. victimes de la démagogie gaulliste

(Suite de la page 1)

L'automatisation n'est donc pas un problème d'emploi

« L'un des thèmes qui militent pour les solutions proposées pour le développement de la Bretagne est celui de la « condition d'emploi... »

Le « moussu » ne rend-il pas des services ?

« Souvent les contradicteurs, en présentant une telle communication, ont dit qu'il s'agit d'un moussu... »

Le « moussu » ne rend-il pas des services ?

« Souvent les contradicteurs, en présentant une telle communication, ont dit qu'il s'agit d'un moussu... »

Le « moussu » ne rend-il pas des services ?

« Souvent les contradicteurs, en présentant une telle communication, ont dit qu'il s'agit d'un moussu... »

Décentralisation ou exploitation ?

(Suite de la page 1)

Les centres de décision demeurent toujours dans la capitale et sont toujours les mêmes...

N'y a-t-il pas d'autres conséquences ?

« Le recrutement devient en abondance dans le département des Postes et Télégraphes... »

Quelles solutions proposez-vous ?

« Des solutions pour éviter le licenciement, le déplacement massif des populations... »

libres propos de MORVAN LEBESQUE

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

Vous retardez, M. Priouret !

Parmi les signes avant-coureurs de mal, je me souviens d'un débat où intervint tout à tour nos médiateurs C.F.D.T. et M. Roger Priouret...

CETTE RUBRIQUE EST CONSACREE AUX QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ POSER SUR LA BRETAGNE, SUR L'U.D.B. SUR SES POSITIONS ET SES JUGEMENTS. NOUS ATTENDONS VOS LETTRES ET NOUS REPONDRONS ICI A TOUTES

QUESTIONS

● J'ai entendu dire que l'U.D.B. était favorable au scrutin proportionnel, tant pour les élections législatives que pour les futures élections régionales. Est-ce vrai ? Et pourquoi cette position ?

● Concernant la première partie de votre question : il est parfaitement exact que l'Union démocratique bretonne est favorable au scrutin proportionnel, tant pour les élections hexagonales que pour les consultations bretonnes qui pourraient avoir lieu dans le cadre de la future réforme régionale.

Pourquoi ? Il faut ici distinguer plusieurs plans.

Tout d'abord, le scrutin proportionnel nous a semblé toujours le plus démocratique des scrutins. N'oublions pas qu'un des premiers soucis des gaullistes, après le coup d'Etat du 13 mai 1958, fut d'instaurer le scrutin majoritaire, ce qui eut pour résultat de surevaluer la représentation de droite par rapport aux partis de gauche, surtout par rapport aux Partis communiste et socialiste unifiés. Un député U.N.R. représentait beaucoup moins d'électeurs qu'un député de gauche et une très grave atteinte à la démocratie réelle était ainsi portée. Il est vrai que l'argument principal contre le scrutin proportionnel était qu'il multipliait les élus des petites formations et rendait alors difficile la stabilité politique recherchée après la IV^e République. Certes, tout n'est pas faux dans cet argument, mais quand on voit l'usage qui est fait de la stabilité, on doit souhaiter — pour la démocratie — un retour au scrutin proportionnel.

Ensuite, il faut constater que la Bretagne en particulier souffre beaucoup de l'absence de représentation proportionnelle : la légende tenace de la « Bretagne-paysan-chouan » puise là un semblant de réalité. Rappelons à ce propos les chiffres déjà fournis par ce journal (1) à l'occasion des dernières élections législatives. « Notre » députation est actuellement ainsi composée : 28 gaullistes ; 4 centristes du P.D.M. et un député de gauche (F.G.D.S., élu à Saint-Nazaire).

Si le scrutin avait été proportionnel notre députation eût été ainsi constituée : 16 gaullistes (dont 10 U.D.R. et 6 giscardiens) au lieu de 28 ; 7 centristes du P.D.M., et

10 députés de gauche, ainsi répartis : 5 P.C.F., 3 F.G.D.S., 2 P.S.U.

On mesure le rôle éminemment réactionnaire du scrutin majoritaire !

Pour les élections au « Parlement de Rennes », si le Parlement il y a, le scrutin majoritaire conduirait aux mêmes atteintes à la démocratie représentative et par là même il doit être condamné par des démocrates conséquents avec eux-mêmes. Mais, de plus, si le scrutin proportionnel n'existe pas toute la représentation bretonne risque d'être le fait sinon d'ennemis de notre pays (les gaullistes, par exemple) du moins, de gens dont l'action en faveur de la Bretagne n'a pas été à l'abri de toutes critiques (les tenants des divers partis français). Aucun représentant de ce que l'on appelle le « Mouvement breton » ne peut raisonnablement espérer siéger à Rennes au cas où le scrutin serait majoritaire. Or qu'on le veuille ou non, la Bretagne a une dette vis-à-vis du « Mouvement breton ». En dépit de certaines erreurs graves du passé, que l'U.D.B. seule peut se permettre de dénoncer et de déplorer, c'est grâce au mouvement breton que notre pays n'est pas réduit à n'être qu'un autre Berry ou une autre Champagne, sans conscience collective, sans volonté ni vocation nationale.

En revanche, il est probable que si le scrutin proportionnel était institué, non seulement la démocratie y trouverait son compte, mais encore ces témoins d'une volonté farouche que sont les militants bretons seraient — au moins symboliquement — représentés à Rennes. Et ce fait politique est capital : que l'on songe au poids qui a été donné aux combats de nos frères gallois et écossais par les victoires électorales qui ont amené certains des leurs à siéger — pour la première fois dans l'histoire du « Royaume-Uni » — au Parlement de Londres...

En se prononçant pour le scrutin proportionnel, l'U.D.B. est donc doublement fidèle à sa vocation de parti démocratique et de parti breton.

Ronan LEPROHON.

(1) Cf. LE PEUPLE BRETON - N° 55 du 15 juillet 1968.

REPONSES

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent

■ La lettre parue à la dernière page de n° 59 du Peuple breton insérée sous les Nantaix au premier chat, donnait « La Loire-Atlantique en Bretagne ». Il est tout de même important de savoir que le Conseil général de Loire-Atlantique s'est prononcé le 4 octobre à 16 voix et quatre abstentions (contre 13 opposants) pour les cinq départements bretons.

Il serait du plus haut intérêt d'actualité que soit présenté dans un numéro spécial du Peuple breton une série d'études d'auteurs compétents fournissant tous les arguments militants en faveur d'une Bretagne unifiée. Primo : sur le plan économique puisque c'est la principale pierre d'achoppement opposée à l'union des cinq départements. Secundo : les autres points de vue communs aux Bretons, historiques, ethniques, culturels, etc.

Une telle chose, prise en mains par le Peuple breton qui pourrait être largement diffusé spécialement à Nantes et dans tout le département, pourrait être décernée au grand nombre de gens, de tous milieux, qui tout en étant bons Bretons n'ont pas les éléments pour répondre à la fausse « impossibilité économique » avancée contre la Bretagne par de soi-disant personnalités « hautement compétentes » ou par certains esprits déchaînés d'arrière-garde. Le serf de la guerre étant toujours le même, nous serions disposés ici à apporter notre modeste aide financière à une telle réalisation, étant donné son importance, si vous êtes d'accord, dans le très grave moment que Nantes et la Bretagne traversent ou s'apprêtent à traverser. Votre correspondant ou correspondant raison lorsqu'il jette le cri d'alarme concernant le sort du Pays Nantais dont on s'oppose à faire « l'État breton » avec le moins de publicité possible auprès des intéressés populaires !

B.-N. Nantes.

■ L'article de Ouest-France publié en page 2 n° 2, grand journal de titres le 28 septembre ne s'est pas passé sans être lu. Il s'agit naturellement du recensement de la population de l'Ouest, dont on nous a dit et répété qu'il montrerait une nette remontée en Bretagne, grâce aux colossaux efforts déployés par le gouvernement dans le domaine de la décentralisation. Malheureusement, j'ai pour ma part un assez mauvais esprit, et sachant que mon propre canton a perdu en 6 ans 10 % de sa population, je me suis surpris à douter de l'objectivité de nos informateurs officiels quant aux résultats globaux.

Je sais que mes compatriotes n'ont guère le goût des chiffres. C'est pourquoi je me permets d'attirer leur attention sur quelques faits bizarres. Lorient, présent O.F., serait passé en 6 ans de 60 568 habitants à 69 644, soit un accroissement de 9,7 %. Bien ! mais mon calendrier des postes qui se réclame aussi du recrutement de 1962 annonce que cette même ville comptait alors déjà 69 924 habitants. Mieux : l'oublier, dans le corps de son « étude », déplore que Lorient ne se soit accru que de 1,9 %. De qui se moque-t-il ?

« Alors l'idée n'est venue de consulter les résultats donnés toujours par notre cher O.F. pour les grandes villes bretonnes. J'y apprendrais non sans une certaine stupeur, que Nantes comptait en 1962 230 049 habitants, Rennes 151 948 habitants et Brest 136 104 habitants. Or, les chiffres en ma possession concernant 1962 sont respectivement de 246 227, 157 882 et 142 901 habitants.

On s'ose y croire... Ces mensurations de O.F. se feraient-elles donc à ce point de leurs c... de Bretons de lecteurs, qu'ils falsifieraient les chiffres de 1962 afin de monter en épingle ceux de 1968, déconseillant ainsi chaque fois des « accroissements » prodigieux ?

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD

— On peut rester sceptique devant l'optimisme d'Edgar Faure quand on connaît la détresse de notre enseignement. Il n'est pas envisagé dans nos écoles de véritable amélioration des conditions matérielles. Dans une récente déclaration, la section S.N.I. des Côtes-du-Nord signale : « Depuis plusieurs années, le département n'a obtenu aucune création de postes en primaire et maternelle bien que des études sérieuses du Comité Technique ait fait apparaître des besoins de l'ordre de 40 à 50 classes... Dans les C.E.G. et C.E.S., malgré l'accroissement des effectifs et l'application de nouveaux horaires en 6^e et 5^e, le département des Côtes-du-Nord n'a obtenu que 2 postes budgétaires... Au total 100 postes de C.E.G. seraient absolument indispensables... »

— Notre enseignement est délaissé et sur le plan culturel, la personnalité bretonne est toujours traitée avec un mépris complet. Un projet de magazine en langue régionale avait figuré au budget de 1968. Les difficultés financières de l'O.R.T.F. ont empêché, nous a-t-on dit, sa réalisation. En mars dernier, le ministère de l'Information donnait des assurances pour 1969. Or, un nouvel ajournement a été décidé. Les difficultés seraient dues à la pénurie du personnel technique des stations régionales, l'O.R.T.F. ne pouvant engager de nouveaux caméraman, preneurs de son, etc... Il n'y aura donc pas en 1969 d'émission en breton à la télévision de Rennes.

FINISTERE

— Concarneau : les douze derniers ouvriers de la conserverie Provost-Barbe ont été licenciés, sans perspective de reclassement dans l'immédiat.

— Brest : l'Union locale C.G.T. signale qu'à Brest, près de deux mille chômeurs sont inscrits en permanence à l'Office du Travail, auxquels viennent s'ajouter des centaines de jeunes à la recherche d'un emploi. Par ailleurs, la réduction ou le blocage des crédits entraîne déjà plus de 200 licenciements dans plusieurs entreprises travaillant pour le compte de l'Armement.

— Berrien : l'exploitation du gisement de kaolin vient d'être arrêtée, provoquant le licenciement de 150 personnes.

— Ile-Longue : les ouvriers étrangers (Espagnols, Portugais, Nord-Africains) qui travaillent sur le chantier de la base sous-marine se sont mis en grève. Ils protestent contre l'insuffisance des transports mis à leur disposition, contre des conditions anormales d'hygiène, de sécurité et de logement.

— Landerneau : la section locale des mutilés du travail vient de tenir son assemblée annuelle. Avec les retraités de la Sécurité Sociale et les personnes âgées, les mutilés du travail s'estiment les grandes victimes des accords de Grenelle. Ils se demandent : « Est-ce parce que ces catégories ne peuvent plus manifester sur la voie publique, ni se livrer à aucune grève que les pouvoirs publics se désintéressent de leur sort ? »

ILLE-ET-VILAINE

— Rennes : la totalité du personnel ouvrier des Papeteries de Bretagne, a fait grève pour protester contre le licenciement d'un membre suppléant du Comité d'entreprise de l'usine. Ce licenciement, malgré un refus du Comité d'entreprise à 4 voix contre 1, était décidé par la direction avec l'accord de l'inspection du travail.

Une récente conférence d'information de la C.G.T. sur les usines Citroën a mis l'accent sur la répression syndicale qui existe dans la fameuse usine-pirate. Les procédés de répression sont tristement célèbres chez Citroën. La constitution d'un Comité de défense des libertés était envisagée lors de la conférence.

« S'il en est ainsi, le Peuple breton ne doit pas lâcher passer une telle escroquerie. Poursuivez-vous pousser l'enquête un peu plus loin que le n° 1 du Peuple, ou à défaut, au moins publier ma lettre ? »

« Merci pour les Lorientais, Nantais et autres Bretons... »

Y. I. C. Guémené.

— Fougères : le Centre fougérois de formation et de promotion sociale a publié une étude sur les « salaires et revenus — Fougères 1968 ». La ville compte 17 entreprises totalisant 5 208 ouvriers. En janvier 1967, l'effectif global s'élevait à 5 788. La diminution est de 10 % en un an !

— Saint-Malo : une enquête effectuée en 1966 avait révélé que 700 jeunes émigraient chaque année pour la seule agglomération de Saint-Malo et Dinard. Ce n'est pas de gâche de cœur que les Bretons émigrent. Aucun colonisé ne fait sa valise avec plaisir : l'enquête précitée qui 80 % de ces jeunes resteraient, que 70 % reviendraient s'ils trouvaient un emploi sur place.

LOIRE-ATLANTIQUE

— La raffinerie de sucre de Chantenay a cessé définitivement sa production. Quinze personnes n'ont pas trouvé d'emploi, 60 autres, qui ont été maintenus dans l'entreprise jusqu'au dernier jour, seront à reclasser.

— Nantes : les ouvriers des chantiers navals, en arrêtant le travail, ont protesté contre la vente à la Grèce du dock flottant de 11 000 tonnes, exploité jusqu'à présent par la Compagnie nantaise des travaux industriels et navals (CNTIN). Les moyens dont disposent désormais l'industrie de la réparation navale, un dock de 5 000 tonnes, limiteront les travaux faits dans la ville. A terme, est posé le problème de l'avenir de la construction navale nantaise, car les utilisateurs seront de plus en plus tentés par Saint-Nazaire. Mais pour l'instant, le personnel de la CNTIN est ramené de 245 à 170 depuis le début de l'année.

— A la Faculté de droit, les enseignements de sciences économiques n'ont pu reprendre faute de professeurs. En effet, les deux professeurs agrégés titulaires avaient demandé leur mutation dans les nouveaux centres universitaires de la région parisienne. La Faculté a été occupée à la suite d'un appel de l'Intersyndicale S.N.E. Sup. - U.N.E.F. qui a déclaré : « Cette prise de position politique vise à dénoncer la politique gouvernementale de concentration universitaire et d'instauration d'unités d'enseignement de prestige dans la région parisienne au détriment de l'enseignement en province au moment où le gouvernement parle de régionalisation dans tous les domaines ».

MOR-BIHAN

— Pontivy : pour protester contre la mévente de leurs produits et attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs difficultés financières, les cultivateurs de la région ont déversé devant la perception de Pontivy 10 à 15 tonnes de pommes de terre. Ceci soulève à nouveau le problème de l'organisation de la production et des marchés. L'agriculture bretonne reste menacée de disparition.

— La situation de la pêche bretonne est aussi alarmante. La campagne sardinière 1968 a été catastrophique. En fait, la situation ne cesse de se dégrader depuis dix ans. Les quantités pêchées atteignent 50 000 tonnes dans les années 1950, elles oscillent maintenant entre 5 000 et 14 000 tonnes. Cette crise a pour conséquence de réduire les effectifs qui pratiquent la pêche dans l'Atlantique : de 338 en 1962, le nombre des bateaux sardiniers est tombé à 198 en 1967, tandis que le nombre des marins embarqués diminuait de 53 %.

En ce qui concerne la grande pêche, 500 marins bretons sont menacés de licenciement à Bordeaux. Les armateurs ont déclaré : « Nous sommes mis en demeure de faire disparaître nos morutiers dans les quatre ans ». 8 chalutiers-saleurs bordelais ne reprendront pas la mer en janvier.

Imprimerie Commerciale, Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Vaillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 3 500 — Dépôt légal 4^e trimestre